

Séance du 05 juin 2008

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : **PATRIMOINE - Gestion technique des installations thermiques et climatiques - Avenant n° 9 au marché passé avec la société Dalkia**

Monsieur ESCAPIL-INCHAUSPE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En 1998, la ville de Bayonne a passé un marché pour la gestion technique des installations de chauffage, climatisation, et production d'eau chaude ; ce marché comprend la fourniture de chaleur, la maintenance et la garantie totale du matériel.

Ce marché d'un montant initial annuel de 331 750,25 € HT s'achève le 30 septembre 2008, le titulaire en étant la société Dalkia.

L'avenant n°9 entérine les conséquences sur ce marché du transfert de gestion du Musée Basque de la Ville de Bayonne au Syndicat Mixte correspondant.

Sur le montant annuel du marché la moins value est de 25386,74 € (19040,06 € sur la durée restante) se répartissant comme suit :

.../...

- P1 (fourniture de chaleur) 14945,65 € annuels (11209,24 € sur la durée restante),
- P2 (entretien) 9066,30 € annuels (6799,73 € sur la durée restante),
- P3 (garantie totale) 1374,79 € annuels (1031,09 € sur la durée restante).

Elle concerne uniquement les 2 sites du Musée Basque : Maison Dagourette et Château Neuf.

Le montant cumulé des avenants par leur durée (en plus et moins values) atteint ainsi 588 916.65 € HT.

Je vous demande d'approuver l'avenant n° 9 correspondant à la moins-value décrite ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer avec la société DALKIA.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.